CANDIDATS.

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. NOTT.
ALFRED [illegible]

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HORATIO DAVIS.
J. Q. A. HOIT.
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN.
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DREUX.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PEYCHAUD.
WILLIAM P. BEDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE.
J. B. FORRESTER MAXENT.
A. E. BIENVENU.
PIERRE M. BERTIN.
MARTIN DURALDE.
ARMAND GUYOL.
RENÉ H. BRUNET.
THOMAS GILMORE.
ROSÉMOND DE ARMAS.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
JOHN WATKINS.
PROSPER LE BLANC.
CHARLES S. LEE.
L. J. COIRON.
SAM. LOVETT WALDO.

POUR JUGE-DE-PAIX!

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. CHS. C. SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

☞ M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge de paix de la Seconde Municipalité.

☞ M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de Juge de Paix dans la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,
☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité.

☞ *MM. les Editeurs de l'Abeille.*—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. F. M. GUYOL, comme candidat à la place de juge de paix dans la première municipalité.
PLUSIEURS AVOCATS.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

AVANT-hier nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée.

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui-ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq; [illegible] moitié de laquelle amende sera au trésor de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'il sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-ci par l'exécuteur testamentaire, ou à défaut de celui-ci, s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle le défunt a rendu le dernier soupir; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui ne se seraient pas conformées aux clauses de la présente.
J. M. CROZAT.

J. A. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL.

SES efforts ont toujours été couronnés de succès, et les personnes qui ont déjà étudié l'anglais et l'espagnol, et qui ont fait peu de progrès dans la connaissance de ces langues, en feront de rapides par la méthode de M. Palos.

LEÇONS PAR M. P.—Dans la classe, [illegible] fois par semaine, $6 chaque.—Leçons particulières, trois fois par semaine, $12, payables d'avance. S'adresser No 14, rue de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) près du coin de la poste, entre les rues Douane et Canal, depuis 8 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et de 3 à 6 heures du soir jusqu'à 8 heures.

TABAC à Chiquer.—[illegible] balles de qualité supérieure [illegible], à vendre par
HEPBURN & TURPIN, No. 11, rue Royale.

FARINE—35 barils farine fine, et 75 do surfine des moulins de St. Louis, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
21 av. 46 Commune

HARICOTS blancs—[illegible] barils, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
21 av. 49 Commune

POMMES sèches—25 barils et 100 sacs, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
21 av. 49 Commune

RESINE et Charbon [illegible] barils en débarquement et à vendre par
ROBERT MURPHY, 69 Vieille Levée.

WHISKEY—50 [illegible] fin, vieux, à vendre par [illegible] 116 rue Royale.

FERRONNERIE [illegible] Davis, 10 ferrures françaises et accessoires [illegible] Thompson, 60 pentures, crochets [illegible] targettes, carrés [illegible] W. A. RYAN.

ARTICLES de [illegible] RYAN, 48 Chartres

OUTILS de [illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres

A VENDRE [illegible] consignés
300 quarts sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux et en poudre
25,000 sacs en pierres de deux boisseaux et demi;
1,000 [illegible] thé noir, impérial et poudre à canon;
1,000 barils maquereaux;
450 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford,
20 surons indigo, 100 caisses savon steamboat;
750 barils clous de Boston,
50 barriques riz de la Caroline.
11 mars NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

HUILES—1000 gallons huile de blanc de baleine d'hiver épurée, 5000 do huile de baleine; do 3000 do épurée; 50 barils huile des Tanneurs; 600 caisses blancs de baleine New Bedford et Boston; 300 caisses chandelles de composition, 100 do de l'Etoile; 300 chisses savon extra No 1, 50 caisses thé Pouchong; 1000 barils clous assortis; 500 barils blanc de plomb No. 1, et extra et pur, 50 boîtes peinture toute anglaise, à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co.
14 mars 12, Vieille Levée.

FARINE—1000 barils à bord d'un chaland, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
21 avril 79, Tchoupitoulas

CORDE D'EMBALLAGE, &c.—200 pièces de Kentucky, très-lourd, 400 rouleaux corde, et 35 balles ficelle, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
24 av. 64, Tchoupitoulas

FARINE—400 barils farine Missouri superfine; 150 do do ordinaire, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
24 av. 64, rue Tchoupitoulas.

[illegible] Coton, pour voiles, tentes et prélats, de la manufacture de Paterson, N. J., 22 pouces et 44 pouces de large, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis.
13 av.

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses cerises à l'eau de vie, 10 do abricots do, 10 do prunes, en débarque ment de la barque Lubeck et à vendre par
12 avril LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

PRUNEAUX—10 caisses de 12 pots [illegible], grand [illegible] en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par
LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

BOUTEILLES VIDES—20 paniers bouteilles vides en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par
13 avril LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

A VENDRE—Un joli bien de campagne situé au bayou St Jean d'une dimension d'environ trente arpents de superficie. Le dit bien est pourvu de belles maisons, bâtiments, nègres, écurie, étables, &c., le tout en bon état. La terre est très élevée et entièrement défrichée.
Pour les conditions s'adresser au bureau de M. Jules Mossy, not. pub. rue Royale.
25 avril ALBIN MICHEL.

MAISON A LOUER.

Une maison rue de l'Hôpital entre les rues Bourgogne et Rempart;
Deux maisons rue Claiborne, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.
Deux boutiques rue Claiborne, près la rue St.-Louis.
Une maison rue des Français 3me municipalité.
Une maison rue des Grands Hommes, près la rue d'Enghien.
Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres No. 123, entre les rues St.-Louis et Conti. 2 mars

A LOUER.—Louable le 1er mai—La belle MAISON haute, située rue Bourgogne, entre Dumaine et St. Philippe, présentement occupée par Thos. Barrett Esq. Cette maison se compose de sept grandes pièces, trois cabinets et une galerie vitrée. Elle a un beau corridor avec porte-cochère, une vaste cour bien briquetée, cuisine, cave, chambres à domestiques, écurie, &c., tous dans un parfait état. L'eau est conduite par les "water works" jusqu'au premier étage.
S'adresser au No. 21, Vieille Levée. 7 av—1m

ARTICLES DIVERS—1,500 caisses limons, 80 barriques huile d'olive, 30 barriques pierres de ponce, 3 [illegible] crème de tartre, 40 caisses tabac à chiquer, 25 ballots de liège en feuilles, à vendre par
29 av WYLIE & EGANA, 58 rue Bienville

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
4000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B Guillou;
2000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, grandes bouteilles; 600 paniers vin de Champagne;
80 barils et quarts vin de Sicile;
80 barils et quarts vin de Malaga;
2 pipes vin de Catalogne; 200 caisses liqueurs assorties; 50 do curaçao; 30 do marasquin;
100 caisses vin rouge St Julien et la Mission;
50 do câpres; 25 do cerises au jus;
45 do savon de Marseille; 60 do vin de Muscat;
150 paniers bouteilles vides; 200 do anisette;
300,000 bouchons.
9 mai—3 AUG. MOLIER, 90, St. Louis.

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
[illegible]
[illegible]
30 av S. V. BARRETT, 21 Gravier

CHAPEAUX [illegible] FROST & Co. [illegible]

QUARTIER-GÉNÉRAL, LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

CONFORMEMENT à l'ordre No. 5 émané du Général de la 1ère Division M. L., adressé aux diverses Brigades de la dite Division une réquisition pour un Régiment d'infanterie, à l'effet de renforcer l'armée d'occupation aux ordres du général Taylor, sur la frontière du Texas, le Brigadier-Général commandant la 1ère Brigade de la Louisiane, convaincu que le zèle militaire et dans le sens patriotique qui ont toujours distingué les soldats-citoyens de cette Brigade, compte que le chiffre de la susdite réquisition sera promptement rempli, et que les officiers de la Brigade prendront sur le champ les mesures nécessaires pour appeler au service des Etats-Unis tous les volontaires qui s'offriront, pour être formés en compagnies et régiments. Aussitôt cette organisation terminée, les officiers commandants feront leur rapport au quartier-général, pour que ces volontaires entrent au service des Etats-Unis. Le temps d'enrôlement sera de six mois à moins que le licenciement n'ait lieu plustôt. Les armes, munitions et équipements seront fournis par les officiers de l'armée des Etats-Unis chargés de ce département.

Le colonel J. Dufour, commandant l'infanterie, est spécialement chargé de la prompte exécution du présent ordre, et sera assisté dans ces fonctions par le major B. Buisson, inspecteur de la Brigade.

Le retour des susdits enrôlemens devra être fait au quartier-Général dans les cinq jours qui suivront le présent ordre.

Par ordre du brigadier-général D. AUGUSTIN.
4 mai PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp.

DEPARTEMENT DU QUARTIER MAITRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AFIN d'éviter toute confusion dans le paiement de la gratification &c accordés aux volontaires qui répondent à l'appel de la patrie, le soussigné fait savoir que les volontaires qui se seront conformés aux réquisitions du dit appel, seront payés dans ses bureaux, rue Baronne et non aux différens lieux de recrutement ainsi qu'il avait été dit. Cet arrangement concentre les paiemens en un seul endroit et aura l'avantage d'épargner de nombreux inconvéniens. CASIMIR LACOSTE,
5 mai Quartier Maître Général.

DEPARTEMENT DU QUARTIER-MAITRE.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AVIS est donné que les bureaux du quartier-maître général de la Louisiane, sont temporairement établis dans le local affecté à ceux de l'ex-avocat général, rue Baronne et que c'est là que doivent être présentées toutes les réquisitions pour fournitures destinées aux quatre régiments appelés sous les armes par l'ordre du général, du 2 courant, par le gouverneur de l'Etat.

Toutes les réquisitions présentées au département du quartier maître doivent être consignées, soit par le général commandant, soit par les colonels ou les capitaines des compagnies auxquelles les dites fournitures sont destinées.

Toutes facilités seront données aux officiers et le service sera fait avec promptitude et régularité.
CASIMIR LACOSTE,
5 mai Quartier-maître général.

CONFITURES DE LA HAVANE, de la fabrique LA DIANA—12 caisses en débarquement du P. Soulé, en rands paubans et assortis comme suit:
2 paubans ananas; 2 dito limons;
2 dito icaques; 2 dito cédrats;
1 dito mangos; 1 dito oranges;
1 dito gelée gouyaves; 1 dito gelée coronels.
A vendre par
17 avril J F FERCIER & Co, 54, Vieille Levée

GELEE et Pâte de Gouyave—10 barils de 30 douzaines demi boîtes, importés par le P. Soulé, et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 av 54 Vieille Levée

SAUCISSONS DE LYON—3 barils en débarquement du navire Francis Depau, et à vendre par
17 av NUMA LACOSTE, 103 Royale

DAME-JEANNES—500 de 5 gallons et 100 de 3 gallons, en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par NUMA LACOSTE,
17 av 103, Royale

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes, 5 caisses petits pois, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
17 mars—15 99 rue de la Douane

POUR le marché Mexicain—250 caisses Vin rouge, en douane avec le bénéfice de drawback.
Services de table à dessert, dorés au galvanisme par le procédé Ruolz & Elkington; Cuillères à café, dorées et argentées, à vendre par
9 av LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 300 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 80 dito en flacons; 50 dito kirsch; 50 dito absinthe de la marque réputée de Dubied père et fils; 35 dito cerises à l'eau de vie.
14 av REYNAUD, CUCULLU & Co.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
13 av 92, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils des meilleures marques des Illinois, à vendre par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp

GRAISSE—100 barils première qualité, à vendre par
20 av J E WOODRUFF, 60 Camp

BŒUF—300 barils Mess, Prime et Prime B, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J E WOODRUFF,
20 av 60 Camp.

PORC—300 barils Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par J E WOODRUFF,
30 av 60 Camp

RAISINS—100 caisses M R bien conservés à vendre en débarquement du brick Pablo à vendre par
8 av J F BERCIER & Co, 54 V Levée

PORC—100 barils prime, M. O. &c, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
28 av 92, Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:
25 caisses prunes en jarres,
25 do fruits au jus.
12 barriques vin vieux [illegible] supérieur,
50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
[illegible] 34 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux:
56 bques vin rouge.
100 bls vin blanc.
11 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, par
POUGET & FILS,
13 av 147 Royale, entre St Louis et Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	Parvre, Docteur
Aufroy,	I & J.
Avinepe Ferdinand,	Isabelle, Jean Baptiste.
B	Jannin, Claude, François
Baudroux de Maille,	L
Bouillon, Alexandre	Lanier, Auguste
Beros frères	M
Badure Hte. Foucien,	Michel, Jacques
Barthe Louis Jn.	P
Bouget, les frères	Perroux, Louis Ernest
C	Petiville, Léonce,
Cablanc, Michel	Peiffer (Mme née Beauchet)
Cautegrit, Pierre	Penne, Jn Baptiste.
Caillet, Antoine,	Q
Calmel, Baptiste,	Quairez, Charles
Cyrille, Laurent.	T
F	Tremblay, Chles Eugène
Felix Vincent.	Tetard, Bapt.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
9 avril

INDIGO—50 paquets Manille, Carracas, &c. en caisses, surons et barillets, à vendre par
27 av ROBERTS & HALL, 75 Magasins

HUILE à Tanneurs, à vendre par
23 av RICKER & PEARSON, 92, Camp

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par
23 av RICKER & PEARSON, 92 Camp

FOIN de l'Ouest, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
RICKER & PEARSON, 92 Camp

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux et de Marseille:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux,
30 do do de Marseille.
30 do vieux vin St. Estèphe.
30 barils vin blanc Haut-Sauterne.
5 pipes genièvre de Hollande.
10 barils vieux whiskey Monongahela.
10 barils vin de Madère.
10 barils vin de Porto.
15 barils vieux Madère.
40 caisses liqueurs assorties.
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquin.
40 caisses Kirsch; 50 paniers huile d'olive.
60 milliers bouchons assortis.
100 caisses vin de Bordeaux.
50 do do Château Lafitte.
50 do do Château Latour.
25 do do Château Margaux.
20 barils vieux Cognac (fine champagne).
4 demi pipes cognac.
30 barils vieux whiskey, à vendre par
P. LONGIS,
4 mai No. 116 rue Royale

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline panama, haute nouveauté, balzorine, jaconat français, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi ses envois, a été jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au-dessous du prix coûtant. Aussi: poult de soie noir, moiré, grande largeur, à $2 la yarde. Florence cuit, de toute couleur (cerise excepté) à 30 cents.

Baset gants de fil d'Ecosse, gants en soie, mouchoirs de batiste fil, [illegible] brodés, dito à plis, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraîcheur.
27 mars R D FANIS, 146 rue Royale

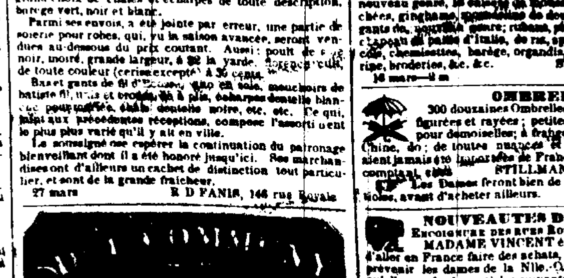

LE Dr. E. COMMUNY a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle.-Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et sa capacité.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe. 20 déc

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfants, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun [illegible] plomber hermétiquement [illegible] aucune douleur, et s'achève en quelque minutes.

[illegible]

Or guarantie sans aucun alliage, plus malléable, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives [illegible]

Opiat [illegible] pour nettoyer et fortifier les gencives.

[illegible]

[illegible] 2 mai

FARINE—[illegible] barils farine St. Louis, [illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co.

VIN [illegible]

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, [illegible] mai 1846.
[illegible] du Théâtre
La 2me et dernière représentation de:
MARTYRS,
Grand opéra en quatre actes et neuf tableaux, de Donizetti

Entre les deuxième et troisième actes:
La marche du général TAYLOR,
Composée et dédiée à l'armée du Rio Grande, par
M. E. PREVOST.

☞ On commencera à sept heures.

Jeudi prochain, représentation extraordinaire
Au bénéfice de MM. Mathieu et Bernard.

VIN, EAU-DE-VIE, &c.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix pour clore diverses consignations, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et du Havre:
250 barriques Vin rouge Montferrand, St. Estèphe, St. Emilion, Pauillac, St Julien, Chateau Margaux et Larose;
900 caisses Vin rouge, do do do;
200 do Vin blanc Barsac, Sauterne et Haut Sauterne, supérieure;
800 paniers Champagne, des marques bien connues du Marquis de Mareuil, et de Loisson, et du Comte de Mordant, en grandes et en demi bouteilles;
100 caisses Cerises à l'eau de vie de Chauvet et de Champion; 60 do Liqueurs fines et surfines do;
40 caisses Absinthe de Yersin et Lecoultre;
40 do Kirsch de la Forêt Noire;
80 paniers Guignolet surfin d'Angers;
500 boîtes Ceps à l'huile;
60 caisses Curaçao et Marasquino, surfins;
50 paniers Bouteilles de Bordeaux;
150 m Bouchons fins et surfins;
10 demi pipes Eau de vie de preuve, A. Seignette;
10 do do do Otard, Dupuy & Co;
15 do do 1ère et 4me preuve, Pinet, Castillon & Cie;
5 quarts Eau de vie 1re preuve, Maglory;
3 pipes Genièvre de Hollande, (Swan brand);
50 paniers Huile d'olive surfine.
23 av JORDY & BRAZIER, 30 Conti

DISCOURS DE M. THIERS sur les relations de la France avec les Etats-Unis d'Amérique, en vente chez VICTOR HEBERT,
149 rue de Chartres
On vient de recevoir à la même librairie: Les Nos. 11 et 12 du Journal le Livre des Familles, et le troisième numéro de la Revue Pittoresque, troisième année. 23 avril

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraîches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
300 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CUBACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

A VENDRE en débarquement de la goëlette Millaudon,
130 barils olives d'Espagne;
80 do raisins Muscat, par
23 av S V BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
100 barriques vin de Marseille.
200 caisses olives.
200 do câpres et cornichons, par
23 av S V BARRETT, 21 Gravier

EN magasin et à vendre à bas prix:
50 caisses sirop de limons.
100 paniers Champagne de la Coupe
50 do do comte de Merson.
50 do do l'Ancre.
50 do do demi bouteilles, par
23 av S V BARRETT, 21 Gravier

HUILE D'OLIVE—100 caisses huile d'olive superfine, marque James Plagniol, en débarquement du navire Mozart, à vendre par
23 av LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

AUX CHAPELIERS.—Occasion rare.
LES soussignés ont en mains un assortiment de chapeaux de Paris, dernier genre qu'ils vendent au prix coûtant, d'importation.
Ces articles sont importés exprès pour le commerce de cette ville et se composent de:
2 caisses chapeaux soie noir;
2 do do à poil ras, noirs; 2 do do de gris;
2 do do supérieurs;
1 do do noirs et de couleurs, d'Italie, pr. hommes;
2 do do d'Italie assortis.
La personne qui achetera ce tout l'assortiment, ferait une très bonne affaire. H. DE GOER & RIFFLARD,
23 av 21, Magasins.

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement du navire Taglioni, et à vendre par les soussignés:
2 caisses mouchoirs Madras;
4 balles cotonnades françaises, nouveau genre;
2 caisses mousselines dernier genre;
1 do mouchoirs de batiste, 1 do, à tirière extra riches. Voiles en dentelles, gants en fil, blancs et noirs, éventails, berthes et cols, &c. H. DE GOER & RIFFLARD,
23 av 21, Magasins.

PIPES Allemandes—100 paniers, pour être une facture, à vendre par
23 av

NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boîtes Champignons au naturel;
100 demi boîtes do do;
100 boîtes Ceps à l'huile; 100 demi do do;
147 boîtes, demi et quarts dito Pâtés truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
330 boîtes, demi et quarts de boîtes Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
13 av 17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co,
23 av encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—300 boîtes et demi boîtes de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—[illegible] caisses à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

NOUVEAUTES LITTERAIRES.

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.

BOUILLET, Dictionnaire d'Histoire et de géographie; Madame Tastu, Education maternelle, nouvelle édition; E. Sue, Mystères de Paris, édition illustrée, Juif errant do do; Divers deuxième volume du Diable à Paris; Berger, Eloquence judiciaire, 1 vol.; Langlois, Dictionnaire de Géographie, 5 vol. in 4o; Jérôme Paturot, 1 vol; Cours complet d'agriculture; Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire, 5 vols. in 8o.; A. Dumas, le Comte de Monte-Christo, Vingt ans après, Reine Margot, Dame de Monsoreau, Chevalier de Maison Rouge, Sylvandire—Constitution de la Louisiane (nouvelle); Revue Pittoresque No 2, 3me année; l'Illustration, journal universel; l'Echo des Feuilletons No 4, 6me année; l'Histoire du Consulat et de l'Empire, 5me volume; Magasin pittoresque, mois de janvier 1846; Juif errant, édition de la Semaine Littéraire. Aussi: un grand assortiment d'ouvrages nouveaux. 23 avril

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT
22 avril 149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av 23, rue Toulouse

CHAPEAUX français—1 caisse chapeaux soie, reçue par le navire Edouard, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
18 avril 17 et 19 St. Louis

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
60 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
21 av F & J LACOSTE, 105 Royale

AUX DAMES!

Modes nouvelles de printemps, marchandises fraîches et du dernier goût, d'importations, directe, à vendre en gros et en détail, au No 61, rue de Chartres, Robes de Paris, article de printemps, nouveau genre, 10 caisses de mousselines imprimées, brochées, ginghams, mousselines de laine, voiles de dentelles, gants de soie, nouveau genre; rubans, plumes, fleurs, bonnets, chapeaux de paille d'Italie, de riz, sparterie, &c., écharpes, cols, chemisettes, barège, organdis, batis d'Ecosse, balzorine, broderies, &c. &c. STILLMAN & Co.
16 mars—4 m 61, Chartres

OMBRELLES.

300 douzaines Ombrelles Polka, nouveau style, figurées et rayées; petites ombrelles marquises pour demoiselles; à franges do; de la Reine de Chine, do; de toutes nuances et les plus choisies qui aient jamais été importées de France. A bas prix, pour du comptant, chez STILLMAN & Co, 61, Chartres
☞ Les Dames feront bien de venir examiner ces articles, avant d'acheter ailleurs. 16 mars—2m

NOUVEAUTES DE PARIS.

ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.

MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire des achats, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle. Orléans et des environs, qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés:

Chapeaux de paille Toscane, Rutland et à jour, dans les formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants;
Barège et organdi imprimé, de Dollfus, Mug & Co;
Châles et écharpes de barège, pèlerines et fichus brodés;
Rubans et fleurs, gants et mitaines de filet blanc et noir;
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés;
Dentelles de fil, idem en fil d'Ecosse et en coton;
Evantails, parapluies, ombrelles et corsets perfectionnés;
Echarpes de marée, bas de soie et de fil d'Ecosse, blancs, unis, à jour et brodés.
Aussi—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, articles tous nouveaux. 4 mai

Aux dames Créoles et Françaises de la Nlle-Orléans.
M. KERNAN,
No. 30, rue de Chartres,

ENCOIGNURE de la rue de la Douane, annonce aux dames de cette ville, et étrangères, qu'il vient de recevoir son assortiment pour le printemps et l'été, de marchandises de fantaisie, provenant des dernières modes de Paris, dans le goût le plus riche et le plus élégant. Cet assortiment se compose comme suit:
Soieries riches pour printems, nouveau genre.
do noire, rayée, ondé et Pekin, très forte.
do italienne et poult de soie, de toutes largeurs.
Armûres fil, unies et rapées, très riches.
Foulards de soie, noir et couleur.
Barèges de couleur, extra-riches et ombrées.
Balzorines do tout laine et soie.
Toile de soie à carreaux et ombrée, nouvel article.
Mousseline Laine, ombrée et rayée.
do barège [illegible]
do [illegible] et brodée.
Robes-batistes en [illegible], très riches.
do de mousseline brodée, très riches, à volants.
do de satin brodé, pour mariage.
Echarpes et berthes en dentelle.
do et mantilles de mousseline brodée.
do de barège et Hernani, nouveautés.
Dentelles brodées, noires et blanches.
Cols et collerettes de Paris, brodés.
Pèlerines et canezous do do en dentelles.
Chemisettes et manchettes brodées.
Gants de Paris, chevreau, fil, [illegible]
[illegible]
[illegible]

MAGASINAGE! MAGASINAGE!

LES soussignés ont maintenant prêts à faire magasinage [illegible]

MARCHANDISES

AU MAGASIN FASHIONABLE, RUE DE CHARTRES No. 122.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria, Louisiana, du Havre, leur assortiment de Marchandises du printemps et d'été. Le facteur CORNEVIOLLE, demeurant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des NOUVEAUTES les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de-Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs;
Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.
Casimire d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.
Basin anglais, blanc extra fin; Basin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemires de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai [illegible], dessins nouveaux;
Caleçonade toile à corsets;
Gants dessus de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
19 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Basin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets,
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique.
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans le dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
9 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de deux preuve, de Pinet, Castillon & Co;
10 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de fine preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
30 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Léoville, d'Alfred Morton;
30 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
20 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus; 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille;
300 boîtes Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ETE DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS
En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieurs à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, parametta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en parametta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, châle à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de repe, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousselin rayée, idem guingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
1 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Stratford, capitaine Robson, venant de Bordeaux:
60 barriques Vin rouge St. Emilion;
12 do do St Julien Médoc;
8 do do Chateau Margaux;
4 do do Chateau Lafitte;
4 do do Chateau Léoville;
27 demi bques. do St Emilion;
9 do do St Julien Médoc;
9 do do Chateau Margaux;
9 do do Chateau Léoville;
27 do Vin blanc Sauterne;
27 do do Barsac;
27 do do Haut Sauterne;
26 do do Haut Barsac;
200 caisses par 12 bouteilles vin rouge St Julien Médoc;
31 do 24 [illegible] do do;
18 tierçons Vinaigre de vin blanc;
25 caisses Absinthe de Yersin & Lecoultre;
65 caisses Cerises de Chauvet & Clermont; 30 do Liqueurs fines, surfines et superfines; 12 do Curaçao, grand et petit modèle; 10 do Kirchenwasser; 30 do Fruits à l'eau de vie; 3 do Anisette superfine; 24 do Sardines à l'huile de Camus; 2 do petits Pois au beurre; 3 do Ceps à l'huile en boîtes, 2/3 et demi boîtes; 1 do capsules à bouteilles; 1 do étiquettes St Julien Médoc 1840; 100 paniers de 6 bouteilles Guignolet; 50 do de 100 bouteilles vides; 300 caisses de 12 bouteilles vides; 130 milliers Bouchons longs et demi-longs; 1 demi-pipe vieille Eau de vie de Cognac; 3 barriques contenant des plants de vignes.
NUMA LACOSTE,
24 mars 103, rue Royale

A VENDRE—5000 *Douzaines de* PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE DIMINUTION.

		Pièce	Douz.
CREME DE PERSE fine,	onces	10	$1
MOELLE DE BŒUF,		20	1 60
POMMADE fine,		10	1
" surfine,		20	2
" de concombre,		15	1 50
" pots en porcelaine,		35	3 50
" au rhum et quinquina,		35	3 50
" moelle de bœuf,		35	3 50
" graisse d'ours,		35	3 50
" graisse d'autruche,		35	3 50
" cold cream,		35	3 50
EAU DE COLOGNE, en litre, bouché,		90	9 50
" "		25	2 50
" en demi-litre,		45	4 50
" en quarts de litre,		25	2 75
" en huitièmes de litres,		15	1 75
VINAIGRE de rouge,		15	1 25
OPIAT pour les dents,		$1 00	9 00
EAU DE BOTOT,		25	2 50
POUDRE pour les dents,		25	2 50
ODONTINE,		1 00	8 00
POMMADE du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux,		40	4 00
BANDOLINE FIXATEUR,		30	3
HUILE ANTIQUE,		20	1 75
"		15	1 50
" MACASSAR,		15	1 50
SAVONS,		40	4
CREME D'AMANDE AMERE,		40	4
" de Rose, pour la barbe,		40	4
SELENITE, pour teindre les cheveux,		50	5
Extrait-carré toilé, pour mouchoirs,		40	4
"		20	2
"		15	1 50
COSMETIQUE,		10	1
"		20	2
EAU-DE-VIE de lavande, 1/4		20	1 75
" Ambrée, litre,		$1 00	9
POUDRE DE RIZ,		60	6 25
HOUPPE,		20	1 75

Dépôt d'huile desoxygénée de Mutel, garantie inaltérable, pour les horlogers et mécaniciens.
Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, bretelles, brosseries, peignes, gants, ornements de coiffure, bourses, éventails, razoirs, ciseaux, boîtes nécessaires, mouchoirs, foulards, masques, jouets d'enfans, et beaucoup d'autres articles, non détaillés, le tout au plus juste prix.
THE. MOREAU,
151, Royale, encoig. Toulouse et 36, St. Charles,
26 jan En face l'Hôtel St Charles

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans comparé le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
22 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
25 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, à l'eau de vie.
12 balles de 20 mille chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 20 dito do do
1 do de 15 do do commune.
18 barils vin blanc Sauterne, 19 do do Barsac.
13 caisses pruneaux en boîtes transparentes et pobans
50 do caisses à l'eau de vie rosées, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE,

SERONT données pour l'arrestation et la mise en prison de l'esclave griffonne MARY-ANN, qui s'est échappée depuis la fin de février. Elle a été achetée par l'intermédiaire de MM. Abat & Domingon et de M. Lacaze, courtier. Cette esclave a appartenu à M. Milliken, et a depuis été employée par M. John Tarbe. Elle est bien connue en ville et a été dernièrement vue sur la Levée, vers les marchés de la première municipalité. S'adresser à
BOGART & FOLEY,
No. 88, rue Gravier, ou à
13 avril—30 GUSTAVUS CALHOUN, aux Natchez

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Beans, l'écurie située rue Bourbon, No. 119, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.
M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal-ferrant, rue BOURGOGNE, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

EGARÉ du warf de la rue Julie, un CHEVAL poney-bay, longue crinière, une étoile au front et le pied gauche d'arrière blanc. Le cheval était sellé et bridé.
Une récompense convenable sera donnée à la personne qui fournira les renseignements nécessaires pour retrouver ce cheval, ou qui le ramènera 21 rue Gravier.
9 mai Sr. Ver. BARRETT.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

ECHAPPÉ de la cour de la maison du gouvernement, rue Baronne, samedi 2 mai, pendant l'encan de M. Charbonnet, une JUMENT noire, ayant une ligne blanche sur le front, une petite tresse sur la croupe, la cuisse gauche de devant marquée des lettres U. D., queue et crinière longue, un des pieds blancs et âgée de 4 ans. La personne qui conduira ladite jument à la maison de l'Abat, rue du Canal, recevra la récompense ci-dessus.
9 mai—4 CHARLES LEMAITRE.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—70 caisses en débarquement du navire Colombo, formant un bel assortiment de chaussures pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par
29 avril G W DUNBAR, 20 Douane

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

RECU au No 25, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

LIQUIDATION POSITIVE.

J. DELOUVRE offre à vendre à grand rabais, à partir de ce jour jusqu'au 20 courant, époque à laquelle il fera encan de la balance, tout son stock composé de Marchandises de saison, tels que: Chapeaux de paille, et paille de riz pour dames, barèges, crêpe de Chine, Rubans nouveaux, &c.
Les marchands trouveront de grands avantages.
AUSSI—EN VENTE:
La maîtresse MARIE, de 22 ans, bon sujet et garantie.
La négresse CLARISSE, de 25 ans, do do.
Un Piano carré et Appareils de table.
Réserve pris aussi les personnes qui lui doivent de [illegible]
[illegible] 114, rue Royale.

[illegible] reçu de Marseille par le [illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)

Fondée en 1833 par Madame Loizis,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENTRE TOULOUSE ET ST. LOUIS.

L'INSTRUCTION qu'on reçoit dans cet établissement s'étend depuis les leçons de la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de science, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, l'ARITHMÉTIQUE et les éléments de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés; et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERRIQUIEN, dont le mérite est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,		par mois,	$35
Do.	do. avec blanchissage,	do.	30
Demi-pension,			16
Externes,			11
Piano,			12
Solfège,			3

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir le public, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, Rue de la Douane, entre ROYALE et BOURBON.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartements offrent toutes les ressources désirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée ou les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qui ont décidé Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parens.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées, elle les fait vivre ses pensionnaires tout-à-fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer MM. Theillard, Hy. Nores et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours soit en anglais, soit en français, sont faits avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'Institution par M. Loose, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale: des cours de solfège et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Brocard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Brocard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.
M. DEVOTI donne des leçons de danse. 29 oct—6m

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCÉE D'ORLÉANS.

CET établissement, qui n'a pas encore trois années d'existence, a pris un développement rapide sur le plan tracé par ses fondateurs, MM. MERVDYER, WYNDHAM et EVERETT. Un enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes connus et voués par état à l'enseignement, l'importance attachée à la stabilité du personnel, sa prépondérance légitime assurée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions académiques du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Tous les cours de latin, de grec, d'anglais, de français d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours; ceux des autres branches ont lieu trois fois par semaine.

Le corps enseignant se compose de six professeurs. MM. MERVDYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints, parmi lesquels est un sous-directeur, qui est chargé spécialement de [illegible]

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets d'études spécialement chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre autant qu'il est en eux, aux encouragements qui ont accueilli leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il n'a paru être à l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les règlemens disciplinaires.

On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

Les pensionnaires paient,	$30 par mois.
Les demi-pensionnaires,	15
Les externes, pour les classes avancées,	12
" pour les classes inférieures,	8

Les statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.
27 janvier

COLLEGE MAÇONIQUE.

Etablissement sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 20 de Francfort et 6 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 800 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études anciennes et des mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La Faculté est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études chargé du département préparatoire. La haute situation du Proviseur, les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir:
Département préparatoire, par année, $[illegible]
Classes du collège par année,
Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 30 à [illegible]
D'après ce chiffre, on peut donc estimer [illegible] pour l'année scholaire de 10 mois [illegible] comprenant la pension, logement, blanchissage, [illegible] chauffage, une moyenne de $75.
Pour plus amples informations, s'adresser à
Révérend J. B. FINLEY, A. M.
A. W. GAZLAY, secrétaire.
Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane, MM. Rayburn, Scott & Co. No. 20 rue [illegible] Orléans.
Références—Martin Owen & Co., [illegible]; capt Graynee, A. de R. U.; [illegible] Orléans; Alpin Adams, Esq. [illegible]; E. Patton, Esq. Les Providence, Lo. [illegible]; [illegible]; Rev. C. B. Parsons, [illegible]; Dubuc Fisher, Esq., Bayou Vermillon [illegible]
30 déc—[illegible]

COLLEGE [illegible]
AU CAP GIRARDEAU

CE COLLEGE, [illegible] sous à accorder [illegible] universitaires [illegible] se trouvent sur la [illegible] milles au-dessous [illegible] deux rives du fleuve [illegible] tiennent au collège [illegible] demi du village [illegible] peuvent aller [illegible]

Les surveillans [illegible] posant de la société [illegible] l'histoire, de la géographie [illegible] vres, de l'arithmétique [illegible] trigonométrie [illegible] levée des plans, de l'arpentage [illegible] des langues française, espagnole, allemande [illegible] tine et grecque; de la philosophie morale [illegible] la botanique et de la chimie, de la musique [illegible]

Le Collège de St. Vincent possède un cabinet de physique [illegible]. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacun de ces langues est l'idiome maternel.

L'année scholaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet; c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.

Le prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne; et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instrumens brisés ou mis hors de service. On devra aussi payer une somme de $8 par an pour fourniture de lit et de matelas. L'éducation ou le dessin coûteront $20 par an.

Les parens qui désireront que le collège fournisse des vêtemens à leurs enfans, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier.

Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.

Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle-Orléans ou St. Louis.

Pour plus amples informations s'adresser à
J. AD. ROZIER, avocat, agent du Collège
rue St. Charles, No. 13.

N. B.—Le révérend P. Chandy, agent du Collège, partira dans les derniers jours du mois de mai prochain, pour se rendre au collège. 17 avril—lm

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LA confiance publique a déjà récompensé la bienveillance des directeurs de cette institution. Le nombre des élèves y est plus considérable qu'on ne pouvait l'espérer d'après le court laps de tems qui s'est écoulé sous la direction actuelle. Le collège a été assez heureux pour se concilier des patrons parmi les citoyens les plus intelligents et les plus distingués de la Louisiane.

Le succès du collège doit être attribué en partie aux avantages de la localité: les bâtiments en sont d'une vaste étendue et admirablement adaptés à leur destination. Un steamboat établit des communications régulières entre les élèves et leurs parents. La santé et la récréation des élèves sont favorisées par les brises du lac durant l'été et les promenades faites à l'ombre des bois voisins.

Mais ce n'est pas seulement à son heureuse situation que le collège doit sa prospérité. Le résultat des derniers examens a prouvé que les directeurs ont réussi dans le choix des professeurs, et que la confiance du public leur a été accordée à juste titre.

Dans le but d'étendre encore davantage ils viennent d'ajouter à leur personnel de professeurs, qu'ils conservent tout entier, Mr. Roe, dont le nom est déjà favorablement connu du public.

La lingerie sera tenue par une personne capable, dont Mme McManus surveillera, au reste, le travail. Mme McManus a bien voulu se charger, en outre, de ces soins maternels dont les jeunes élèves ne pourront aisément se passer.

FÉLIX McMANUS,
10 jan Président.

Institution Classique et Commerciale
[illegible]
G. ROYER,
No. 168, rue Conti, entre Dauphine [illegible]

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne [illegible] Nouvelle-Orléans, s'est toujours [illegible] qu'elle a obtenu depuis sa fondation. [illegible] rable d'élever qui en sont sortis pour [illegible] se sont déjà fait remarquer dans [illegible] qu'ils ont embrassées.

L'Instituteur Royer qui a l'avantage [illegible] dans une position toute centrale, occupant [illegible] maisons de la ville, fort bien aérée [illegible] faits.

Le cercle des études que parcourent [illegible] toutes les branches d'instruction qu'il [illegible] cation accomplie, depuis l'instruction [illegible] qu'aux sujets qui sont dans la [illegible] plus élevées.

[redacted]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

COUR [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] & Co, vs. B. [illegible] d'un bref de fieri facias, à moi adressé [illegible] Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans [illegible] j'offrirai en vente dans la Bourse de Cité, rue St Louis, le [illegible]

Un certain jugement rendu la somme de [illegible] pour droit d'intérêt sur la dite somme, à [illegible] 1840, jusqu'au paiement, et les frais [illegible] 19 décembre 1842, en faveur du dit B. [illegible] Jacob Wilson, dans l'affaire intitulée M. Lewis vs. Jacob Wilson, No. [illegible] des documents de la dite Cour de Commerce, lequel jugement a été signé le [illegible] décembre 1842.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
1 mai Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de John Ross.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Cunningham, curateur de la succession de feu John Ross, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
12 mai—3m26 Député Register des Testaments

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. 19,607—Martha S. Harwood vs. Joseph Nash, son mari—Je certifie par le présent, que le 3 mars 1846, jugement a été rendu dans cette affaire, dans les termes suivants, savoir: dans ce procès la Cour ayant aujourd'hui exprimé l'opinion suivante: la Cour étant convaincue, par les témoignages, que le défendeur est entièrement insolvable, et que les fonds que la demanderesse pourrait recevoir, provenant de succession de ses parents, pourraient être compromis, il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse, que les parties soient séparées de biens, et que le défendeur paie les frais du procès.
Nouvelle-Orléans, 6 mars 1846.
Signé CHARLES MAURIAN, juge
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, à la ville de la Nouvelle Orléans, le 6 mars de l'année de notre seigneur, mil huit cent quarante-six, et la soixante-dixième de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.]
5 mai—3 LOUIS E. COURTIN, député greffier.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10v

$35,000 D'HABILLEMENS FRAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

CHAPEAUX de laine—[illegible] caisses à vendre par
[illegible] FROST & Co. 10 Magasins

ABSINTHE—40 caisses véritable absynthe Suisse, marque de Dubied père et fils, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
9m 17 et 19 St Louis

SARDINES—En boîtes et demi boîtes, des marques de Camus, Conseil & Martin, et Philippe & Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
9 m 17 & 19, St Louis

BOUTEILLES—En paniers de 150 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
9 m 17 & 19, St Louis

VINS en caisses—30 caisses St Julien, 20 do Chateau Latour, 15 do Chateau Lafitte, 25 do Chateau Léoville, 25 do Chateau Lafitte supérieur, 30 do vin blanc Chateau Yquem, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m 17 et 19, St Louis.

AVOINES—3000 boisseaux en grenier, à vendre à bord du chaland, par RICKER & PEARSON,
9 m 92, Camp

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment à vendre par J M CABALLERO,
9 m 30, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, Jaune et Brun, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
9 m 30 Vieille Levée

TOILES et linons—Les soussignés offrent à vendre à des prix raisonnables, des toiles supérieures 4/4 et 7/8 en pièces et demi-pièces. Aussi: des linons 7/8 à 3/4.
9 mai VANCE & LEPPER, 94 Bienville

LINON à moustiquaires—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages, quelques balles de linon écru à moustiquaires. VANCE & LEPPER,
9 mai 94, Bienville

PORTER de Londres et bierre—Article supérieur, en boucauts contenant des pintes et 1/2 de pintes.
9 mai VANCE & LEPPER, 94 Bienville

CHANVRE et Corde—100 balles chanvre et 600 rouleaux corde, en débarquement du vapeur Washington, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
8 mai 79 Tchoupitoulas

TRAITES sur Boston—A vendre par
RICKER & PEARSON,
8 mai 92, Camp.

CHANDELLES—100 caisses en débarquement du vapeur James Madison et à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
8 mai 79, Tchoupitoulas

MAIS—1964 sacs en débarquement du vapeur Champlain à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
8 mai 93, Commune

BLE—619 barils en débarquement du vapeur Convoy, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
8 mai 79, Tchoupitoulas

HUILE de saindoux—12 barils, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
8 mai 79, Tchoupitoulas

MAIS—2,000 sacs en débarquement du vapeur Convoy et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
8 mai 79, Tchoupitoulas

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques favorites, en vente chez les soussignés, agents, seulement.
REYNAUD, CUCULLU & Co.
34, Tchoupitoulas

CORDE A SEMELLES—15 rouleaux en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
8 mai 34 Tchoupitoulas

CAFE—400 sacs de vert, de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.

[illegible] the [illegible] of the [illegible] giving place to the new and fresh [illegible]. To check this, therefore, is to retain in the system the eight of all the virulent matter that nature demands should leave the body.

By a sudden transition from heat to cold, the pores are stopped, the perspiration ceases, and disease begins at once to develope itself. Hence, a stoppage of this flow of the juices, originates so many complaints.

It is by stopping the pores, that overwhelms mankind with coughs, colds and consumption. Nine-tenths of the world die from diseases induced by a stoppage of the insensible perspiration.

Let me ask now, every candid mind, what course seems the most reasonable to pursue, to unstop the pores after they are closed. Would you give physic to UNSTOP the pores? Or would you apply something that would do this upon the surface, where the clogging actually is? And yet I know of no physicians who make any external application to effect it. Under these circumstances, I present to the physicians and to all others, McALLISTER'S ALL-HEALING OINTMENT, or the WORLD'S SALVE. It has power to restore perspiration on the feet, on the head, around old sores, upon the chest, in short, upon any part of the body, whether diseased slightly or severely.

It has power to cause all external sores, scrofulous humors, skin diseases, poisonous wounds, to discharge their putrid matter, and then heals them.

[illegible] that sweeps off the whole catalogue of cutaneous disorders, and restores the entire cuticle to its healthy functions.

[illegible] the [illegible]

[illegible] of the bile and [illegible] matter within. It agrees [illegible] conditions of [illegible] to restore the [illegible] DEATH knocks at [illegible] slightly terms. [illegible] feathers [illegible] internal [illegible]

[illegible] Coton, batiste, [illegible] d'Ecosse [illegible] coton; jupons crinoline; chemises de [illegible] pour hommes; gilets en soie pour hommes, [illegible] qualité extra; cravates [illegible] Marseilles, parasols, écharpes barège [illegible] chapeaux pour dames, rubans à frange, [illegible] mousselines, barège, mousselines de laine, [illegible] et balzorines mousseline et Tarlatan, [illegible] yarde, ginga, coutil, cotonnade, etc. à vendre par
DAVID & CHAPUS,
27 av Enc. Chartres et Conti.

EN débarquement de la barque Lubeck, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
234 barriques vin rouge de diverses qualités.
50 barils et demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
75 caisses absinthe suisse de Sauvageol & Bruneton.
100 paniers anisette superfine de Champion.
13 avril G M LUCAS, 30 Bienville

EN débarquement du Francis Depau et à vendre par les soussignés:
Jaconas haute nouveauté, Châles et écharpes barèges, coutils nouveautés, mérinos Pature Lupin, bretelles nouveau genre, parfumeries fines, corsets et un assortiment d'articles de saison. F & J LACOSTE,
27 av 105, Royale

VIN ROUGE en barriques des marques St Julien et Haut Brion, qualité supérieure, à vendre par
27 av AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

SUCRE HAVANE—165 caisses sucre en débarquement du brick Titi, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

CAFE HAVANE—144 sacs café fin-vert, en débarquement du brick Titi, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

TABAC—600 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par L CANTIN,
11 mai 42 Gravier

TABAC—10 balles Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par
L CANTIN, 42 Gravier

CAFE RIO—1200 sacs café du vert, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

SUCRE HAVANE—650 caisses jaune, brun et blanc, en débarquement et en magasin, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

NOIR D'IVOIRE—30 barils, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

GENIEVRE de Hollande—De la marque de Noiet, Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

JUS DE LIMON—9 damejeannes, en débarquement du brick Titi, à vendre par L CANTIN,
11 mai 42 Gravier

TABAC—En feuilles de la Havane, Vuelta de Abajo, pour tripes et capes, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE—80 sacs café fin vert, en débarquement du brick T. Street et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

BOUCHONS de différentes qualités, à vendre à bas prix par RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

[redacted]

[illegible] RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

EAU DE SELTZ naturelle—10 paniers de 50 cruchons de la source directement des sources, et à vendre par LOREILHE & Co.,
7 mai Encoig. Royale et Douane.

VIN de Bordeaux—40 barriques St Emilion, [illegible]

[redacted]

[illegible] boucauts de 6 voile; 70 caisses eau de fleur d'oranger triple, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai 11 & 15, St. Louis.

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure:
25 do de Léoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 10 do de St Estèphe, St Julien, Montferrand, &c.; [illegible] do Pauillac, Médoc et St Emilion.
[illegible] vin blanc Sauterne, [illegible] à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15 St. Louis.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Liquidation
[illegible] la Compagnie [illegible] Louisiane.
PAR BEARD, [illegible] & Co.

[illegible] sera vendu à l'encan [illegible] l'Arcade Banks, [illegible] No. Deux lots de terre [illegible] Charles, Carondelet, Julie [illegible] et 4, sur un plan dressé par [illegible] date du 19 avril 1843. [illegible] pieds de face à la rue [illegible] pieds entre lignes [illegible]

2o. Une superbe RESIDENCE [illegible] située à Tunisburg, à environ quinze [illegible] de marche du ferry, comprenant trois îlets de [illegible] lesquels se trouvent une quantité [illegible] fruitiers, arbres d'ornemens, fleurs, etc. Le tout désigné comme suit: Dans l'îlet No. 3, les lots de un à [illegible] 323 pieds 7 pouces de face à la rue Monroe, sur 115 pieds de profondeur. Les lots douze à quinze 113 pieds 8 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur. Les lots seize à vingt six 323 pieds 7 pouces de face à la rue Newton, sur 115 pieds de profondeur. Les lots vingt sept à trente 113 pieds 8 pouces de face à la rue Odeon, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.

Dans l'îlet No. 4, les lots, un à onze mesurent 323 pieds 7 pouces de face à la rue Newton, sur 115 pieds de profondeur. Les lots douze à quinze mesurent 113 pieds 8 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur. Les lots de vingt-sept à trente mesurent 323 pieds 7 pouces de face à la rue Decatur, sur 115 pieds de profondeur. Les lots de vingt-sept à trente mesurent 113 pieds 8 pouces de face à la rue Odeon, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.

Dans l'îlet No. 7, les Nos. 1 à 11 mesurent 323 pieds 11 pouces de face à la rue Decatur, sur 115 pieds de profondeur. Les lots de 12 à 15, mesurent 113 pieds 8 pouces de face à la rue d'Orléans, sur [illegible] pouces de profondeur. Les lots de 15 à 26 mesurent [illegible] 7 pouces de face à la rue Armas, sur 115 pieds de profondeur. Les lots de 27 à 30 mesurent 113 pieds [illegible] de face à la rue Odeon, sur 161 pieds de profondeur.

La maison et dépendances sont bâties avec les meilleurs matériaux, et conviennent admirablement à une famille bourgeoise. Le tout [illegible] bloc.

3o. Un lot de terre situé [illegible] des Religieuses, paroisse Jefferson, mesurant [illegible] face à la rue Feliciana, sur une profondeur de [illegible] et 3 lignes, entre lignes parallèles, [illegible] conforme au plan qui sera exhibé à la [illegible] propriété est située près la résidence de M. T[illegible]

Conditions:—Un quart [illegible] la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit pour [illegible] intérêt; les propriétés bâties porteront [illegible] [illegible] au jour de la vente [illegible] ses à la satisfaction des [illegible] porteront hypothèque [illegible]

Les actes de vente pardevant [illegible] re public, aux frais des acquéreurs.

☞ Les plans peuvent être examinés au bureau des Encanteurs. 9 mai

Jolie résidence [illegible]
[illegible]
PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu à l'encan [illegible] mai, à la Bourse St. Louis:

Un lot de terre dans [illegible] formé par les rues St. Pierre, Claiborne, Derbigny et Carondelet, mesurant [illegible] face à la rue St. Pierre [illegible] 35 pieds 3 pouces 2 lignes face au Canal Carondelet, [illegible] pieds de profondeur, sur une ligne, et 197 pieds [illegible] pouces 4 lignes, sur l'autre ligne; ainsi qu'il est plus amplement spécifié sur un plan dressé par L. Surgi, député voyer de la première Municipalité, sous la date du 17 novembre 1842. Ensemble avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, consistant en UNE MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, avec galerie devant et derrière, cuisine et autres bâtisses, dans la cour, et une serre-chaude dans le jardin.

Le terrain est distribué en un joli parterre dans un parfait état de culture.

Pour de plus amples détails, s'adresser aux encanteurs où l'on pourra voir le plan.

Conditions:—l'acheteur assumera le paiement d'une somme de $926 23, payable 23-26 mars 1847, d'une autre somme de $1,000, payable 23-26 mars 1848, et pour la balance un tiers comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Si les sommes assumées et les billets souscrits, ne sont pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an, jusqu'à paiement final. La propriété devra être assurée, et la police transférée au vendeur jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 mai—

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme, aigu ou chronique, goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, névralgie, tremblement, étourdissemens, douleurs de dos, points de côté, débilité générale* et de toutes les affections *nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle provient que d'un dérangement des organes digestifs, elles sont d'un grand secours. Ces bagues de différents prix, de toutes dimensions, sur des ornées et peuvent être portées sans aucun [illegible] par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques.

Ces articles sont des modifications de l'invention recommandées dans les cas chroniques, ou [illegible] procèdent pas même l'efficacité. Ils sont adaptés aux reins, au poignet, aux chevilles, [illegible] partie du corps. On peut ainsi obtenir l'[illegible] vanique à quelque degré que ce soit [illegible] maux que cet agent peut guérir [illegible] efficacité.

Fluide Magnétique.

Ce fluide s'applique conjointement [illegible] leurs modifications. Les chimistes [illegible] que cette composition était une des [illegible] précieuses de la science moderne. [illegible] faculté remarquable de rendre les [illegible] tion galvanique, de causer par ce [illegible] de l'influence sur le siège de la [illegible] un soulagement rapide et permanent.

Obturateurs galvaniques.

[illegible] additional [illegible] the best Tanners [illegible] on hand a prime assortment [illegible] leather.

N. B.—Cash advances on LEATHER and WESTERN PRODUCE of all kinds.
DOWLER & WHALL, Commission Merchants.
LEVI A. DOWLER, 21 and 22 Pearl street, Boston
JOSEPH B. WHALL,

REFERENCES:
Messrs. Jos. Whitney & Co.,
Josiah M Jones, Esq.
Messrs. Spofford Tileston & Co.,
Shepherd Knapp, Esq.
Messrs. C. M. Leupp & Co.
Messrs. Haddock, Hazeltine & Reed,
Messrs. Poland, Jenkins & Co.
Messrs. Friend, Humphrey & Co.

SHEET LEAD AND IMPROVED LEAD PIPE.—The subscriber continues to manufacture his improved Leaden Pipe, and solicits the attention of planters and others to the same. The pipe offers great facility for the conveyance of water, for any distance, either from springs or by pumps. [illegible] the notice of residents on the Coast [illegible] establishments. It can be made [illegible] fourth to four inches calibre, as may [illegible] decidedly the cheapest medium for the [illegible] Orders for the above will be filled at short notice [illegible] to the manufacturer.
W W THOMPSON, St. Louis,
or his Agents in New Orleans,
KENNETT & DIX, 71 Poydras.

DRY GOODS.

[illegible] & BOYD, 70 Gravier street, have just received and offer for sale [illegible] cases and five hundred packages of Dry Goods, such as—
[illegible] of entirely new styles;
[illegible] muslin ginghams; [illegible] Balzorines; bareges; Florentine robes [illegible] White cambric [illegible] Irish linens; [illegible]

[illegible] sperm and [illegible] 400 caisses blanc de baleine de Boston; 300 caisses savon; 1500 paquets thé impérial, poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 3 du Nord; 300 barils maquereaux No. 1, 100 caisses chocolat, 1000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK,
7 av 40 Gravier.

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualité, comprenant un assortiment de chapeaux noir et couleur perle, en casimir, à la mode, de en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet, et convenables à la saison, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

ON a besoin de 300 couturières immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, jnr.
11 mai Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

CORDE D'EMBALLAGE—60 rouleaux Missouri, petites dimensions, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
11 mai 92 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils superfine de St. Louis, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
11 mai 92 Tchoupitoulas

CHANDELLES—50 caisses chandelles de composition, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
11 mai 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 barrillets excellent beurre de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
11 mai 92, Tchoupitoulas.

HUILE DE LARD—100 barils huile d'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
11 mai 92 Tchoupitoulas

JAMBONS—75 boucauts jambons plats-cotés et épaules, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
11 mai 92 Tchoupitoulas

GRAISSE—30 barils graisse en feuille, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
11 mai 92 Tchoupitoulas

TABAC de Cuba—900 balles capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St. Louis

PICADURA—40 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St. Louis

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St. Louis.

CAFE de la Havane—200 sacs café à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St-Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai LAPEYRE, HARISPE & Co. 20, St. Louis

AMANDES écossées amères et douces, à vendre par
11 m B. VALLS, 26, Commune.

VIN de Jerez, en barils de 8 galons, à vendre par
11 m B. VALLS, 26, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—blanc, jaune et terré, à vendre par B. VALLS,
11 m 26, Commune

CIGARES de la Havane—300,000 Regalias, la Cabana, qualités assorties, à vendre par
11 m B. VALLS, 26 Commune

GRAINES pour oiseaux—En sacs et barils, à vendre par B. VALLS,
11 m 26 Commune.

TABAC de la Vuelta Abajo, pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS,
11 m 26, Commune.

BOUCHONS—En sacs de [illegible], à vendre par B. VALLS,
11 m [illegible]

NOIR ANIMAL—A vendre par B. VALLS,
11 m

[redacted]

[illegible] à vendre par
B. VALLS, 26, [illegible]

[illegible] en débarquement du [illegible]
10 demi-pipes eau-de-vie, de la marque J. [illegible]
10 quarts de pipe [illegible]
5 demi-pipes [illegible]
5 quarts de pipe [illegible]
20 quarts de pipe [illegible]
[illegible] ROCHEREAU [illegible]
26 av 17 [illegible]

EN débarquement du navire Edouard, [illegible]
[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui mardi, 12 mai, à quatre heures de l'après midi, rue Claiborne, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, le contenu d'un magasin de vaisselle, verrerie et étagères, etc. 12 mai—1

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MARDI, 12 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure des rues St. Louis et Chartres, pour clore une consignation:
50 caisses chapeaux qualités fines, consistant en feutre, castor, &c., venant des manufactures d'Henry Cook, de New-York.
AUSSI—Un assortiment général de marchandises sèches, etc. Et immédiatement après, un envoi de 50 fusils français à un coup, avec bayonnettes; et un superbe piano-forte. 11 mai—2

VENTES A L'ENCAN

Succession de Bernard Preusch.
PAR BEARD, CALHOUN & Co., ENCANTEURS.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 10 juin 1846, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mai 1846, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de feu Bernard Preusch.

Sept Lots de Terre dans la Seconde Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, des Pacaniers, Robin et Bassin, numérotés de 1 à 7 inclusivement: le lot No. 1, forme l'encoignure des rues des Pacaniers et Bassin, et mesure 27 pieds 9 pouces face à la rue du Bassin, sur 64 pieds 5 profondeur et face à la rue des Pacaniers, les lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurent chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue du Bassin, sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 6, mesure 32 pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation, sur 117 pieds de profondeur et face à la rue du Bassin.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à paiement final. Si les billets ne sont pas payés à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant D. J. Ricardo, not. public, aux frais des acquéreurs. 12 mai—3en30

Vente d'Habillemens.
PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.

JEUDI 14 courant, 10 heures, il sera vendu, au magasin de M. R. Opitz, encoignure des rues du Canal et Vieille Levée, sans réserve, le propriétaire désirant clore ses affaires:

Un fond considérable d'habillemens du dernier goût et récemment confectionné, consistant en partie de levites et habits en mérinos anglais, coutil à carreaux et à raies, drap d'été, drap coton, paletots et redingottes en drap, lote; couvertes, castorine, pantalons en casimir, drap, drap d'été, coutil, mérinos, toile et cotonnade, gilets en satin noir, velour, mérinos, cachemire, soie, marseilles, &c.

500 douz chemises en toile et en coton, avec devant et cols en toile, etc. chemises de peau, caleçons, bretelles, parapluies, cravattes, valises, sacs de voyage, etc.

Conditions—$200 comptant, de $200 à $500, 60 jours, de $500 à 1000, six mois, de 1000 à 2000, huit mois, au-dessus de 2000, un an de crédit en billets approuvés. 12 mai

Vente sans réserve par colis de MARCHANDISES SECHES.
PAR F. H. PETITPAIN

JEUDI, 14 mai, il sera vendu sans réserve, à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres:
100 Colis marchandises de saison, consistant en partie de:
Platilles fil, bretagnes, gingas coton.
Brin écru, toile de Paris, toile en pièces et demi pièces,
Toiles fortes pour familles, Russie, ouvré.
Coutils bleus, mousselines, dentelles, bobinet,
Mousselines, toiles à draps, toiles rayées,
Gingas assortis, mousselines gingham,
Bas de coton, ginga fil coton anglais, &c &c.
Demi bas écrus &c &c.

CONDITIONS
Au-dessous de $400 4 mois, au dessus de $400, 5 mois au dessus de $1200, 6 mois, au-dessus de 1500, 7 mois.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées le jour avant la vente. 12 mai—3

PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, treize du courant, à onze heures du matin, il sera vendu à leur magasin, No. 30, rue de la Vieille Levée, pour clore différentes factures, un assortiment de lignes, fil à voile, grosse et petite ficelle d'emballage, le tout en chanvre de premier choix, et fabrique expressément pour ce marché.
DE PLUS
1 boucaut whiskey d'Irlande.
60 caisses fruits etc. 12 mai—2

PAR ABAT & DOMINGON.
Vente sans réserve pour cause de départ d'un établissement lithographique.

IL sera vendu le vingt mai 1846, à midi, sur les lieux, dans le passage de la Bourse, entre Conti et St. Louis:
Un établissement lithographique, consistant en trois presses, pierres, et tout le matériel lithographique nécessaire à un pareil établissement. VENTE POSITIVE.
12 mai—

Pour compte des premiers acheteurs.
PAR BEARD, CALHOUN & Co—ENCANTEURS.

IL sera vendu vendredi 22 courant, à midi, à l'Arcade de Banks
Le jeune et vigoureux nègre PETER, agé de 20 ans excellent nègre de champ, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Vendu pour compte et risque de MM. J. & C. Dusuau, qui ne se sont pas conformés aux conditions de l'adjudication à eux faite le 2 avril 1846, à la Bourse Franklin 3me municipalité.
Conditions—Comptant. 12 mai

Marchandises, Sellerie, Bottes, Souliers, Chapeaux et Habillemens.
PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.

MERCREDI, treize du courant, à dix heures, il sera vendu au No. 57, rue des Magasins, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra:
Cinquante colis de marchandises sèches, consistant en couvertures rouges, vertes, bleues et blanches, indiennes, mouchoirs, shawls, coutil, jeans du Kentucky, casimirs, bas coton et fil, gants, drap, flanelle, ginghas, etc. pour dames, bonnets, bottes, souliers, chapeaux de laine [illegible]
12 caisses sellerie, consistant en selles, brides, harnais, martingales, etc.
50 caisses bottes, brodequins et souliers pour hommes et pour femmes. Conditions comptant. 1 mai—2

Succession de Catherine Boutham, décédée, femme de Jos. Mello, h. d. c.
PAR WM. BERGER, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves portant date du 9 mai courant, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, samedi, le 13 juin, à midi, un lot de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, situé rue d'Orléans, entre Bourgogne et Rampart, mesurant 20 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 90 pieds de profondeur, tenant d'un côté à la propriété de M. Didier Dreux, et de l'autre côté à celle de M. Théodore Seghers, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit terrain.

Conditions—317 piastres comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, payable en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur de la dite succession. A défaut de paiement, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an, avec la clause de non aliénation jusqu'au parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 mai—5t 23, [illegible]

Vente de Terres dans le Tennessee.
PAR CHARLES A. LABUZAN, Encanteur.

EN vertu d'un *Deed of Trust* à date du 6 février 1840, il sera vendu à l'encan publique à l'encan, au dernier et plus offrant enchérisseur, dans la 1ère jour de mai 1846, à midi, à l'Arcade Banks, dans cette ville, les propriétés suivantes, savoir:

1o. Une portion de TERRE, située dans le comté de Shelby, Etat du Tennessee, sur la rivière Loosa Hatchy, contenant 2,380 acres.

2o. Une autre portion de TERRE, située dans le comté de Shelby, Etat du Tennessee, sur la rivière Loosa Hatchy, contenant 974 1/2 acres.

3o. Une autre portion de TERRE, près de [illegible] et au Sud de la rivière du Tennessee, dans le comté de Davidson, Etat du Tennessee, contenant 3 1/2 acres.

Ces propriétés sont détaillées plus au long dans le *Deed of Trust* qui sera lu à la vente.

Les titres de ces propriétés paraissent être incontestables, cependant je ne transporterai d'autres titres que ceux qui sont en ma possession comme *Trustee*.

Conditions de la vente, comptant.
25 av—3tm CHARLES GARDINER, Trustee

Magasin de variété à l'encan.
PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

[illegible] jeudi prochain, quatorze du courant, à dix [illegible] au No. 75, rue Condé, entre les rues [illegible] [illegible] aucune réserve, le fond [illegible] the Vegetable Market, [illegible] consistant en [illegible]

FOR HAVRE.—The A 1 fast sailing ship SHAKESPEARE, Captain Rose, will have immediate despatch. For freight of 200 bales cotton or passage apply to L H GALE, 93 Common st

FOR HAVRE.—The A 1 ship STATESMAN, Captain Gilchrist, has most of her cargo engaged and will have early despatch. For freight of 200 bales cotton, apply to
J P WHITNEY & Co.
☞ For passage, apply to the master on board opposite Steam Press.

FOR HAVRE.—The A 1 fast sailing ship HANOVER, Capt Drummond, will have quick despatch. For freight of 200 bales cotton or passage, apply
LEVI H GALE,
93 Common st.

FOR HAVRE.—The A 1 fast sailing ship NESTOR, Captain Moses, will have despatch. For freight of 200 bales cotton or passage, apply to
L H GALE, 93 Common st

FOR HAVRE.—The fast sailing ship HANOVER, Capt Drummond, will have quick despatch. For freight of 300 bales cotton or passage, apply to
L H GALE, 93 Common

FOR HAVRE.—The superior A 1 ship BENGAL, Henry Cook, master, having most of her cargo engaged will have good despatch. For freight apply to J P WHITNEY & Co, 73 Camp st, or
SAM MOSS, Royal st.

[illegible] ship can handsomely accommodate a few cabin passengers, having a commodious house on deck with good convenient state rooms. For passage apply on board.

FOR HAVRE.—The A 1 fast sailing ship LOCHINVAR, Capt Wescott, having most of her cargo engaged, will have good despatch. For freight of [illegible] cotton, apply to
J P WHITNEY & Co, 73 Camp st
For passage apply on board.

COASTWISE PORTS.

FOR NEW YORK.—Union Line—The fast sailing regular Packet ship FLORENCE, Capt [illegible], having part of her cargo engaged will sail [illegible]. For balance of freight or passage, having [illegible] accommodations, apply on board opposite Triangle buildings, or to
J W STANTON & Co,
cor Magazine and Lafayette streets.

FOR NEW YORK.—The A 1 fast ship TOLEDO, Capt. GLOVER, is now loading for the above port, will have despatch. For freight apply to the captain on board, or to J P WHITNEY & Co,
73 Camp st.

FOR NEW YORK.—The A 1 brig ST. [illegible] GE, Capt. Long, will have despatch. For [illegible] to the captain on board, or to
J P WHITNEY & Co, 73 Camp st.
[illegible] apply on board.

FOR NEW YORK.—Loading at Lafayette.—The fast sailing ship MERCHANT, Captain [illegible], the greater part of her cargo engaged, will [illegible] early despatch. For balance of freight or passage apply to
RICKER & PEARSON, 92 Camp st

FOR NEW YORK.—Union Line—The fast regular packet ship INDIANA, Captain J [illegible], now loading, will sail with immediate despatch. For balance of freight or passage, having superior room accommodations, apply on board [illegible] Vegetable Market, or to
J W STANTON & Co,
corner Magazine and Lafayette.

[illegible] BOSTON.—The A 1 fast sailing ship [illegible] CAROLINA, Capt Drummond, has most [illegible] and going on board, will have immediate despatch. For freight apply to the captain on board, or to
J P WHITNEY & Co 73 Camp st.
[illegible] handsomely accommodate a few passengers, with large and commodious accommodations.

[illegible] BOSTON.—The A 1 fast sailing ship [illegible], Capt. Burwell, is now loading for [illegible], will have quick despatch. For freight [illegible] apply to the captain on board, or to
J P WHITNEY & Co, 73 Camp st
[illegible] on board.

[illegible] BOSTON.—Pearson & Co.'s Line—The ship MATTAKEESET, Capt. Wade, will have immediate despatch. For freight or passage, apply to RICKER & PEARSON,
92 Camp st.

[illegible] BOSTON.—Pearson & Co.'s Line.—The [illegible] ship OHIO, Capt Davis, will meet with despatch for the above. For freight apply to RICKER & PEARSON, 92 Camp st

[illegible] BOSTON.—The A 1 and very fast sailing ship JUNO, Capt Dichol, will have immediate despatch. For freight or passage, apply to
LEVI H GALE, 93 Common street.

[illegible] Loading at Lafayette.
[illegible] The A 1 fast sailing barque [illegible], will have quick despatch. For [illegible] apply to
J P WHITNEY [illegible]